Rapport assemblée générale 2011 (St Paul lès Dax)

écrit par Webmestre AJEC | 20 juin 2011



PV Assemblée Générale le 29 mai 2011 — St. Paul les Dax

Denis ROZIER et Sébastien MAREZ (L'organisateur de ces deux journées)

Présents : MM Berriot, Ferdinand, Lecroq, Marez, Refalo. JM, Rogemont, Rozier, Ruch.

Représentés : MM. Barré, Eckert, Flécher, Geider, Gérard, Guidoni, Hervet, Jaulneau, Le Bled, Le Feuvre, Le Page, Ménétrier, Muneret, Oger, Refalo JB, Spitz, Thirion, Tinture, Travers. Soit 27 présents ou représentés.



L'hôtel où les réunions ont été organisées.

Le Président ouvre la séance à 9 h

Le secrétaire donne lecture du rapport moral, il est approuvé à l'unanimité.

Le trésorier donne lecture du rapport financier, il est approuvé à l'unanimité.

On aborde alors le dernier point non débattu lors de la réunion du CD la veille : la gestion financière de notre association.

Notre association a été à nouveau en déficit en 2010, et ce même sans tenir compte de la dépense exceptionnelle constituée par la mise en place du nouveau site Internet.



Jocelyn FERDINAND et Alain ROGEMONT (De dos)

Il n'est pas possible de faire compenser ce déficit par la seule augmentation de la cotisation qui atteindrait alors un niveau qui ne serait pas supportable. Il est donc décidé d'une hausse modérée de la cotisation, avec suppression de la clause permettant jusqu'au 31 décembre de renouveler à l'ancien tarif. Les nouveaux tarifs, votés à l'unanimité, sont donc :

Cotisation annuelle : 22 euros

Cotisation annuelle couplée avec l'abonnement au CDE papier (France) : 50 euros

Cotisation annuelle couplée avec l'abonnement au CDE papier (Etranger) : 60 euros

De plus, il est décidé, à l'unanimité des votes :

- que les renouvellements sur plusieurs années sont limités à 2 ans
- que les paiements par Paypal pour les inscriptions aux tournois internationaux seront mis en avant, les 5% de frais Paypal seront inclus dans les tarifs des tournois.

Pour équilibrer sa gestion financière, l'AJEC devra d'une part trouver de nouvelles recettes, et d'autre part diminuer ses dépenses.

Pour ce qui est des nouvelles recettes, 2 points sont envisagés :

- mettre des publicités sur le site Internet de l'AJEC, mais il semble que l'on ne pourra espérer que des publicités réciproques et non de réels revenus publicitaires. - rendre payante l'inscription pour des tournois AJEC nationaux, notamment sur Webserveur pour lesquels l'AJEC paie une redevance à l'ICCF. Ce point fait l'objet d'une vive et longue discussion… mais finalement aucune décision n'est prise dans l'immédiat.

En ce qui concerne la diminution des dépenses, la commission des règlements va étudier la possibilité de ne réunir l'assemblée générale qu'une année sur deux. Ceci nécessiterait de toutes façons de consulter les adhérents lors d'une assemblée générale.

Le mot du Président et l'évolution de l'AJEC et du JPC.

Tout d'abord Michel Lecroq signale qu'il va devoir quelque peu réduire ses activités de Président dans les prochains mois, vu la finale de Championnat du Monde qu'il débute incessamment, et pour laquelle tous lui souhaitent le plus grand succès !

En ce qui concerne la baisse des effectifs, celle-ci est principalement due à un certain nombre de non renouvellements annuels, car nous avons chaque année de nouveaux adhérents. Cependant la pente s'est modifiée en 2010. Les arrivées compensent de plus en plus les départs et on peut s'attendre à une stabilisation aux alentours de 200 adhérents. De plus, on constate, avec satisfaction, que certains nouveaux adhérents s'impliquent beaucoup plus que les anciens.

Les problèmes actuels du JPC et de l'AJEC tiennent dans l'évolution technologique, qui provoque un nombre plus élevé de parties nulles, même le jeu à la pendule est touché par ce phénomène.

M.Lecroq s'inquiète du pourcentage de nulles de plus en plus élevé dans les tournois de haut niveau à l'ICCF.

E. Ruch fait remarquer que certains joueurs continuent à gagner des tournois avec un nombre important de gains.

La commission ICCF chargée de réfléchir à cette question n'a pas jugé utile de prendre de nouvelles dispositions dans la réglementation.

Rien n'étant à délibérer l'assemblée générale est levée à 12h

Le Secrétaire JM.Refalo Le Président M.Lecroq